



CS E2S

Certificat de spécialisation Encadrement Secteur Sportif

Formation menant à la certification de spécialisation Encadrement Secteur Sportif option MAPS
(Multi-Activités Physique ou Sportives pour Tous)

Objectifs

Le Certificat de Spécialisation Encadrement Secteur Sportif option MAPS délivre une carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'exercer le métier d'éducateur sportif ou d'animateur dans une association, un club sportif ou une entreprise. Il ouvre également l'accès aux concours de la fonction publique territoriale dans les domaines du sport ou de l'animation.

La formation CS ESS vise à développer des compétences en management sportif, en encadrement pédagogique et en gestion administrative et financière. Elle prépare les professionnels à coordonner des activités sportives, assurer la sécurité, promouvoir le sport et innover dans les pratiques. L'objectif est de former des responsables capables de gérer des structures sportives avec efficacité et d'évoluer vers des postes à responsabilités.

Description du métier

Le titulaire du CSE2S option MAPS exerce le métier d'éducateur sportif polyvalent dans le champ des activités physiques ou sportives (hors environnements spécifiques), de manière autonome, seul ou en équipe.

Structures d'accueil :

- Collectivités locales
- Associations sportives
- Établissements d'activités physiques et sportives (prévention santé)
- Structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air
- Comités d'entreprises, centres de formation, structures culturelles

Prérequis

- Avoir été recensé
- Baccalauréat Général, Technologique ou Professionnel (via Parcoursup)
- Tests d'Exigences Préalables (TEP) à valider avant le début de la formation
- PSC1 ou diplôme de secourisme équivalent
- Bonne condition physique, aptitudes motrices diverses
- Aisance relationnelle avec des publics diversifiés
- Maîtrise de l'expression orale et écrite

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Formation par Apprentissage ET Statut scolaire

Code diplôme **Code RNCP**
CS E2S option MAPS 36328

Certificateur
Ministère des Sports

Niveau de sortie
Titre reconnu par l'État — Niveau 4
(équivalent Bac)

Durée de la formation
1 an

Rythme de l'alternance
Formation en Lycée:
Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h
Jeudi de 13h à 16h



Groupe Tezenas du Montcel

14-16 place Girodet,
42000 Saint Etienne

04 77 79 14 08

tezenas@tezenas.org
www.tezenas.org



Modalités d'inscription

- Inscription via Parcoursup
- Dossier de candidature complété (DOSSIER CS E2S)
- Participation à la réunion d'information et/ou entretien de vérification des prérequis
- Validation des Tests d'Exigences Préalables (TEP)

** Personnalisation du parcours possible selon le positionnement à l'entrée. Parcours adaptable aux situations de handicap.*

Contenu de la formation

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES
Pôle 1 : Conception et mise en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
Pôle 2 : Valorisation des activités et des projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Valoriser des activités et des projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
Pôle 3 : Conception, animation et évaluation, en sécurité, des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure	Concevoir, animer et évaluer, en sécurité, des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
Pôle 4 : Conduite de son parcours professionnel dans le secteur sportif	Conduire son parcours professionnel dans le secteur sportif

Méthodes mobilisées

Formation en statut scolaire.

Séquences d'apprentissage liées aux expériences en entreprise

Pédagogie active : mises en situation, exercices pratiques sur plateaux techniques

PFMP

Période de formation en milieu professionnel :
Equivalent à 12 semaines réparties chaque semaine à raison de 12H00 hebdomadaires.

Elles revêtent un caractère obligatoire.

Chaque période de PFMP donne lieu, à l'occasion d'une visite dans la structure d'accueil, à l'élaboration d'un bilan individuel établi conjointement par le tuteur de l'organisme d'accueil et un des membres de l'équipe pédagogique. Ce bilan indique la nature des activités réalisées en lien avec les compétences visées et négociées entre l'établissement de formation et la structure d'accueil.



Évaluations certificatives / Sessions d'examen

Le certificat de spécialisation est validé tout au long de la formation avec la mise en place de jury de certification. Il est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
 - de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.
- L'évaluation se constitue d'un contrôle en cours de formation (CCF) :

Certificat de spécialisation Spécialité Encadrement Secteur Sportif Option multi-activités physiques ou sportives pour tous niveau 4			Scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, apprenti en CFA habilité au CCF ou en CFA porté par un EPL, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique, candidat de formation professionnelle continue dans un établissement public	
Epreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée
E1 – Epreuve « conception et mise en œuvre des projets d'animation » (1)	U1	2	CCF	
E2 – Epreuve « valorisation des activités et des projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation »(1)	U2	1	CCF	
E3 – Epreuve « conception, animation et évaluation, en sécurité, des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure »(1)	U3	3	CCF	
E4 – Epreuve « conduite de son parcours professionnel dans le secteur sportif »	U4	1	CCF	
(1) Note minimale à obtenir à cette épreuve pour valider le diplôme : 10/20 (cf. art D.337-150)				

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36328/>

Après la formation

Suites de parcours / Passerelles :

- DEUST STAPS
- Brevets Professionnels ou qualifications sportives spécifiques
- Concours de la fonction publique dans le domaine des APS

Débouchés

professionnels :

- Animateur sportif
- Éducateur sportif polyvalent
- Coordinateur de projets sportifs
- Éducateur territorial des APS (après concours)
- Animateur territorial (après concours)



Dates de la formation

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2026.

Formation du 14/09/26 au 25/06/27

Matériel / Équipement :

- Salles de cours équipées vidéo-projection, système audio, Wi-Fi
- 2 salles informatiques et amphithéâtre équipé
- Plateaux techniques sportifs
- Serveur RDS à distance

Accès & Services :

- Proximité centre-ville de Saint-Étienne
- Tramway, gare routière et gare SNCF
- Accessibilité PMR – ascenseur
- Restauration : Self
- Hébergement : Internat

Modalités financières

Contribution annuelle : CSE2S MAPS

Certificat de spécialisation	Contribution annuelle
Encadrement secteur sportif option multi-activités physiques ou sportives pour tous	990

